



Collectif contre l'Islamophobie en France
Communiqué de presse – 26 juin 2012

Scandale dans les aéroports français

On oblige les femmes à retirer leur voile sous peine de rater leur avion

Depuis une dizaine de jours, à l'aéroport de Nantes-Atlantique, **la société prestataire de sûreté aéroportuaire SGA imposait le dévoilement des femmes voilées**. Lorsque ces passagères se présentaient à l'embarquement, les agents de SGA avaient recours au renfort des forces de polices si celles-ci s'étonnaient de cette injonction.

Si les consignes européennes mentionnent bien la possibilité d'une palpation de la coiffure dont les modalités sont laissées à l'appréciation du personnel de sécurité, **cette inspection n'est pas obligatoire notamment en cas de franchissement de portique des détecteurs de métaux**.

Garantir la sécurité de tous est évidemment le but premier des contrôles à l'embarquement. **Or, il est toujours possible de trouver une solution raisonnable afin de préserver la dignité de chacun**. Mais à l'aéroport de Nantes-Atlantique, alors que les passagères voilées proposaient même l'alternative d'une palpation ou d'une inspection dans une pièce séparée, tout arrangement était systématiquement refusé, sous peine de rater leur avion.

L'humiliation va encore plus loin. A la suite de cette injonction, une passagère qui venait de subir une chimiothérapie s'est **retournée la tête chauve devant tous les autres voyageurs**, attirant l'attention sur elle. Une autre qui prenait un vol pour aller inhumer son fils de 2 ans au Maroc a subi un second choc et une humiliation alors qu'elle avait besoin de réconfort et d'attention face à cette épreuve. Ces agents de sûreté n'auraient-ils pas pu faire preuve de davantage de sollicitude au lieu d'appliquer littéralement une mesure facultative, brutale et déstabilisante ?

Grâce à la mobilisation rapide du collectif des associations musulmanes de Nantes et du Pays de Loire, cette pratique, vécue par la majorité des femmes voilées comme une offense, semble désormais être abandonnée. **Mais cette mobilisation ne doit pas faillir**. Le CCIF, ainsi que le collectif des associations musulmanes de Nantes et du Pays de Loire attendent une prise de position du Préfet afin de clarifier la situation et la mise en application des directives invoquées.

Mais le cas de l'aéroport de Nantes-Atlantique n'est pas isolé. Le CCIF a également été informé d'autres demandes de dévoilement lors de contrôles à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac. Le CCIF demande donc aux responsables associatifs de saisir leurs élus et le Préfet pour solliciter une mise en œuvre de la directive européenne dans le respect de la dignité des voyageuses, notamment en

privilégiant la palpation au retrait du voile ou le cas échéant pratiquer le dévoilement dans une cabine éloignée du regard des autres voyageurs. **Le CCIF leur demande également d'aller à la rencontre des voyageurs au départ de cet aéroport pour les informer de la situation.** Il s'agit de les informer de leurs droits et de prévenir tout débordement lorsqu'ils seront confrontés à la situation. Le CCIF demande également aux consulats d'intervenir auprès des préfectures afin d'intercéder en faveur de leur ressortissants.

Le CCIF appelle donc à une mobilisation collective, rapide et massive pour que cette pratique honteuse ne se généralise pas et soit rapidement abandonnée.

Contact presse : contact@islamophobie.net - 09 54 80 25 93